2026
2027



Livret d'accueil Ecole Prosper Alfaric

Livinhac-le-Haut

Bienvenue !

Votre enfant va effectuer sa rentrée à l'école Prosper Alfaric : **nous vous souhaitons la bienvenue !**

C'est parce que nous accordons une importance primordiale à l'école et aux services associés (Centre de loisirs, cantine) que nous avons souhaité réaliser ce livret d'accueil. Il a pour but de vous donner les informations essentielles, faciliter vos démarches et vous présenter l'environnement dans lequel évoluera votre enfant. Il se veut également un outil de communication car la municipalité reste disponible et attentive à vos questionnements ou remarques.

Un livret coloré et chaleureux, à l'image de notre école que nous souhaitons être un lieu d'épanouissement et d'apprentissage pour votre enfant. Et cela n'est possible que grâce à l'engagement quotidien des nombreux partenaires de la communauté éducative : l'équipe enseignante et l'Education nationale, le personnel communal et la Mairie, le Centre de loisirs géré par les Francas, mais aussi les représentants des parents d'élèves, le Délégué Départemental de l'Education Nationale, les bénévoles de l'aide aux devoirs et ceux de l'Association des Parents d'Elèves. Sans oublier bien sûr, vous, parents !

Car, comme dit le proverbe : « **Il faut tout un village pour élever un enfant** ».

Bien sincèrement,

Laurence Wenzek, la Maire

Ecole Prosper Alfaric

Avenue Panassié
12300 LIVINHAC LE HAUT
Directrice : Madame Katia MURAT
05 65 63 33 11
ce.0120417N@ac-toulouse.fr

Mairie de Livinhac-le-Haut

Place du 14 juin
12300 LIVINHAC LE HAUT
Maire : Madame Laurence Wenzek
05 65 63 33 84
mairie@livinhac-le-haut.fr
Site internet communal
https://www.livinhac-le-haut.fr/

Centre de loisirs Les Chamboul'Tout

Avenue Panassié
12300 LIVINHAC LE HAUT
Directrice : Madame Sylvie VRECH
05 65 64 87 88
alshlivinhac@orange.fr

Infos pratiques

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école s'il a **2 ans révolus le jour de la rentrée scolaire** ;
il sera accepté dans la limite des places disponibles et avec l'accord de la directrice de l'école.

Comment inscrire votre enfant à l'école ?

1. **Contactez la mairie** et venez remplir la fiche d'inscription.

Merci d'apporter votre numéro d'allocataire CAF

Indispensable si vous voulez bénéficier des tarifs modulés en fonction du quotient familial

2. **Contactez alors la directrice** de l'école

Merci d'apporter

* la fiche d'inscription obtenue en mairie
* votre livret de famille
* le carnet de santé de l'enfant
* le certificat de radiation, si votre enfant a été auparavant scolarisé dans une autre école



Tout changement (situation familiale, adresse, téléphone) doit être communiqué à l'école et à la mairie. En cas d'urgence il est impératif de pouvoir vous appeler.

Horaires de l'école

Lundi mardi jeudi vendredi - 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Accueil le matin à 8h50 et l'après-midi à 13h20

Pour le bon fonctionnement de l'école, merci de respecter ces horaires.

Vacances scolaires 2026-2027

Zone C Académie de Toulouse

Rentrée scolaire	Jour de reprise : mardi **1er septembre 2026**
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : **vendredi 16 octobre au soir** Jour de reprise : **lundi 02 novembre au matin**
Vacances de Noël	Fin des cours : **vendredi 18 décembre au soir** Jour de reprise : **lundi 04 janvier au matin**
Vacances d'hiver	Fin des cours : **vendredi 05 février au soir** Jour de reprise : **lundi 22 février au matin**
Vacances de printemps	Fin des cours : **vendredi 02 avril au soir** Jour de reprise : **lundi 19 avril matin**
Pont de l'Ascension	Fin des cours : **mardi 04 mai au soir** Jour de reprise : **lundi 10 mai au matin**
Grandes vacances	Fin des cours : **vendredi 2 juillet au soir**

Les classes : répartition et locaux

Classe PS MS GS



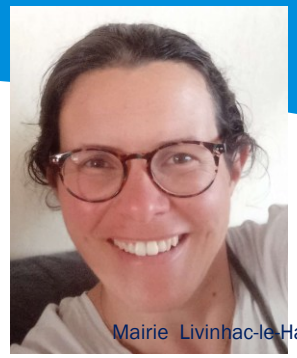
Danielle BOUTONNET, enseignante
Cindy DESTRUEL, ATSEM

Classe GS CP



Dominique DELCLAUX, enseignante
Julien CALVINHAC, ATSEM

Classe CE1 CE2



Emilie VABRE, enseignante

Classe CE2 CM1



Soizic TREBOSC, enseignante jeudi vendredi
Célia MORO, enseignante lundi mardi

Classe CM1 CM2



Katia MURAT, enseignante et directrice, déchargée par Chloé Durand

L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est chargé d'assister les enseignantes de maternelle pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des élèves.
Ce titre implique l'obtention d'un concours.











- Toutes les classes primaires sont équipées d'un vidéo projecteur interactif et d'ordinateurs pour les élèves.
- L'école en partenariat avec la commune s'est engagée dans une démarche de développement durable et a obtenu le label E3D.

L'école

Du côté des primaires...

La bibliothèque





La cour



Du côté des maternelles...

Le dortoir



La cour réservée aux maternelles





Les sanitaires



La salle de motricité

Sécurité

L'accès à l'école est soumis aux mesures de **sécurité « Vigipirate »**.
Les portails sont donc fermés en dehors des heures d'accueil.
L'accueil des classes primaires se fait par le portail côté stade.
L'accueil des maternelles se fait au portail des maternelles.



Parkings

Pour la sécurité des enfants, le parking à l'intérieur de l'école côté Centre de loisirs est **réservé aux enseignants et personnel de l'école.**
Deux autres parkings sont à votre disposition.

La cantine municipale

La cantine est un service géré par la Mairie de Livinhac-le-Haut. L'inscription est soumise à l'acceptation préalable du règlement intérieur.



Tarifs cantine à compter du 01 09 2024

A compter du 01/09/2024, la commune met en place une tarification sociale liée au quotient familial (QF) de la CAF pour la cantine des jours d'école.

Lors de l'inscription de votre enfant en mairie, vous avez dû fournir votre numéro d'allocataire qui permet à la commune d'avoir accès à ce QF. Allocataires MSA, merci de donner en Mairie un justificatif papier.

Ce tarif comprend la restauration scolaire et la surveillance de 12h à 13h20 par les employés communaux.

Quotient familial	Prix repas
Tranche 1 < 800 €	1.00 €
Tranche 2 de 800 à 1500 €	2.70 €
Tranche 3 > 1500 €	3.00 €
Tranche 3 Sans quotient familial	3.00 €

Les repas sont cuisinés sur place par notre cantinière, avec un souci d'équilibre alimentaire et de plaisir. Dans la mesure du possible, les produits bio, locaux et de saison sont privilégiés. Les menus sont affichés à l'école, envoyés par mail à toutes les familles et disponibles sur le site de la commune.



Isabelle GARRIC, cantinière
Cindy DESTRUEL, ATSEM
Elsa PEZET, employée polyvalente
Julien CALVINHAC, ATSEM

Inscription à la cantine

Les réservations de la cantine scolaire se font UNIQUEMENT en utilisant le Portail Famille https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeLivinhacLeHaut12300/accueil

Lors de l'inscription de votre enfant en mairie, vous recevez un mail avec le code d'accès à ce portail Famille. Si ce n'est le cas, contactez au plus vite la Mairie.

Après avoir créé votre compte personnel, vous pouvez télécharger l'application mobile du portail Famille (cf page d'accueil du Portail famille)

Vous utilisez le portail Famille

- **Pour réserver les repas** que votre enfant mange régulièrement (tous les jours, ou certains jours seulement) OU de manière occasionnelle en respectant dans tous les cas la date butoir du jeudi soir 18h pour la semaine qui suit
- **Pour prévenir de l'absence de votre enfant à la cantine**

Par décision du Conseil Municipal du 26 juin 2024 :

- toute réservation au-delà du jeudi soir 18h sera facturée 5€.
- tout repas réservé mais non pris sans raison valable sera facturé 3€.

Il est évident que vous vous acquitterez des règlements correspondant aux repas de l'année scolaire précédente avant toute nouvelle inscription.

En cas d'allergies alimentaires, merci de vous rapprocher de Mme Murat, la directrice pour établir un PAI (Plan d'Accueil Individualisé).

Pour mettre en place le paiement de vos factures cantine par prélèvement automatique, merci d'apporter un RIB en Mairie avant le fin septembre



Le Centre de loisirs Les Chamboul'Tout

Géré par l'association Francas de Decazeville, il se situe dans l'aile nord du groupe scolaire. Il est ouvert :

* Les **matins et soirs des jours de classe** de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 - *Uniquement pour les enfants scolarisés à l'école Prosper Alfaric*
* Le **mercredi** : à partir de 7h30 jusqu'à 18h ; possibilité d'inscription à la ½ journée ; cantine sur inscription le midi
* Les **petites vacances** (sauf vacances de Noël) : de 8h à 18h ; cantine sur inscription le midi

Les inscriptions se font directement auprès de la directrice, Sylvie VRECH.
Nous vous invitons à découvrir les programmes des mercredis et petites vacances sur le site de la commune.



L'équipe du Centre de loisirs périscolaire :
- Sylvie VRECH, directrice
- Piotr HVOROSTYANOV, animateur
- Elsa PEZET, animatrice



- 2 salles réservées et aménagées pour le Centre de loisirs
- Du personnel formé et diplômé
- Un projet pédagogique avec un programme d'activités, du sport et des sorties

<u>Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.</u>

<u>Pour le périscolaire</u>, facturé par la Mairie :

Quotient familial	Accueil du matin	Accueil du soir
Tranche 1 < 521 €	0.40 €	0.70 €
Tranche 2 de 521 à 800 €	0.70€	1€
Tranche 3 > à 800 €	1€	1.30€

Surveillance **gratuite** assurée de 8h40 à 8h50 et de 16h30 à 16h45 chaque jour de classe.

<u>Pour les mercredis et petites vacances</u>, facturé par les Francas, tarifs dégressifs selon les aides CAF ou MSA :

Si l'enfant est scolarisé à l'école de Livinhac :
- mercredi ou petites vacances : de 1€ à 8€ la journée complète
- ½ journée :de 1.50€ à 6€
- repas : 2.70€

Si l'enfant est scolarisé dans une autre école de Decazeville Communauté
- mercredi ou petites vacances : de 2€ à 10€ la journée complète
- ½ journée : de 2.50€ à 7€
- repas : 3.50€

Ouverture du portail

Pour la sécurité de tous, le portail est fermé.
Merci de sonner pour vous annoncer.

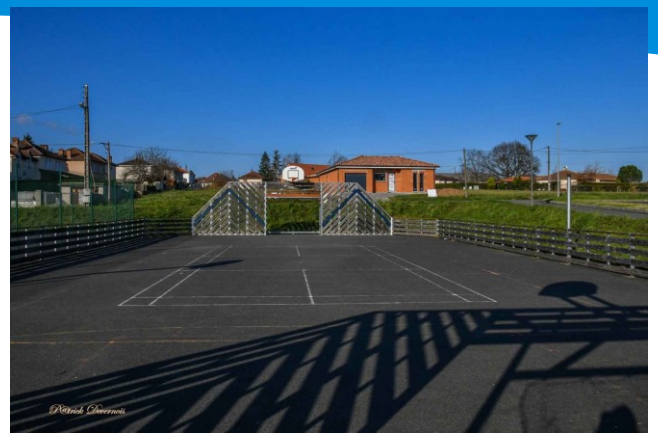
Inscription à la cantine

Les règles de réservation à la cantine les mercredis et petites vacances sont les mêmes que pour les jours d'école et se font UNIQUEMENT en utilisant le Portail Famille. **Cf page 5 du livret**

A proximité de l'école

Un complexe sportif comprenant...





Un city park avec un terrain multisports et un court de tennis



Un gymnase

Des créneaux horaires sont réservés à l'école et au Centre de loisirs



Une pumptrack

Circuit à bosses

L'espace culturel Camille Couderc avec...



Une médiathèque

Inscription gratuite pour tous



Des ateliers, des animations

organisés pour l'école et le Centre de loisirs





Une salle d'expositions

Les partenaires de l'école

Les représentants des parents d'élèves

Ils prennent part aux décisions du Conseil d'école qui a lieu chaque trimestre. Ils permettent la liaison entre les familles et l'école. Ils sont élus chaque année mi-octobre par l'ensemble des parents des enfants scolarisés ; les 2 parents votent. Tout parent souhaitant s'impliquer dans la vie de l'école peut se présenter. Chaque classe a un représentant titulaire et suppléant.

Pour les contacter : parentseleveslivinhaclehaut@gmail.com

Le Conseil d'école réunit les enseignants, les représentants des parents d'élèves, le DDEN, des représentants de la Mairie et la directrice du Centre de loisirs.
Il donne son avis sur le projet d'école et les questions intéressants la vie de l'école ; il vote le règlement intérieur ; il est informé des activités pédagogiques ; il répond aux questions éventuelles des parents.
Après chaque Conseil d'école, la directrice établit un procès-verbal qui est affiché et adressé à chaque famille par mail.

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)

Le DDEN est un ami de l'école publique, attaché aux valeurs de laïcité, qui veille aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école. C'est un médiateur au service de l'intérêt de l'enfant. Il est, entre autres, en liaison avec les IEN, les élus municipaux et les parents d'élèves.

Pour le contacter : Thierry CLARY 06 89 99 90 89

Les bénévoles de l'aide aux devoirs

Sur proposition des enseignantes, les élèves à partir du CP peuvent bénéficier gratuitement d'une aide aux devoirs encadrée par des personnes bénévoles référencées en Mairie. Cette aide a lieu le lundi ou jeudi de 16h45 à 17h30 dans les locaux de l'école.

Merci aux bénévoles !

L'Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE organise tout au long de l'année scolaire des manifestations afin d'aider à financer les projets, sorties des enfants de l'école.

Un bureau est élu chaque année.

Présidente 2025-2026 : Ervine RUBIRA 06 77 38 64 66

Mail : ape.livinhaclehaut@gmail.com

L'APE compte sur vous !

L'association des Parents d'Elèves de Livinhac le Haut

L'Education Nationale

Inspection de l'Éducation nationale,

5e circonscription de l'Aveyron

279 rue Pierre-Carrère, 12000 Rodez

Téléphone : 05.67.76.54.16

Mail : ien-aveyron5@ac-toulouse.fr